

Trop sexy pour bosser

Écrit par Administrator

Mardi, 25 Décembre 2012 09:45 -

Une assistante dentaire licenciée parce qu'elle mettait en danger le mariage de son patron, simplement en étant "trop attirante" : ce n'est pas une discrimination, a jugé la Cour suprême de l'Etat d'Iowa. Le détail qui a son importance: cette Cour est constituée uniquement d'hommes, comme le remarque incidemment le [Monde](#) . Et on se demande pourquoi il y en a qui cassent les pieds pour un équilibre H/F dans toutes les instances !(Le Monde, 24 décembre 2012)